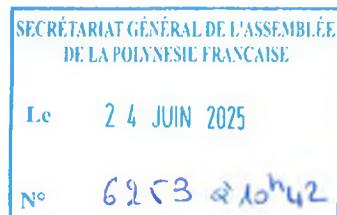




Question orale

(Séance du jeudi 26 juin 2025)



Adressée à Monsieur Cédric MERCADAL, Ministre de la Santé, en charge de la Prévention et de la Protection sociale généralisée

Objet : Situation des patients et des médecins du CHPF

Monsieur le Ministre,
Mes chers collègues,

En préambule de ma question, permettez-moi de remercier sincèrement le personnel soignant de l'hôpital de Taaone, les chirurgiens, cardiologues, infectiologues, infirmiers, aides-soignants, agents de service et la direction du CHPF pour les bons soins apportés à mon époux, Gaston Flosse, lors de sa récente hospitalisation. Grâce à leur dévouement, il se porte aujourd'hui bien mieux et vous adresse à tous les Polynésiens ses remerciements les plus sincères pour leur soutien et leurs prières.

Monsieur le Ministre, pendant que vous vous réjouissez publiquement, aux côtés de la direction du CHPF, de la bonne santé financière de l'hôpital, la réalité de terrain, elle, se dégrade à une vitesse alarmante.

L'hémorragie du personnel se poursuit. Les soignants que nous formons ici, nos propres enfants, quittent massivement l'hôpital de Taaone.

Pas plus tard que cette semaine, le docteur Tony TEKUATAOA l'a clairement dénoncé sur les ondes de Radio 1 : ces départs ne sont pas des accidents. Ils sont le symptôme d'un système à bout de souffle, gangrené par des conditions de travail indignes, une surcharge insoutenable et une perte de sens qui pousse nos soignants vers la sortie.

En mai 2021, le docteur Anapa NAUTA relatait dans un article publié par Tahiti infos les dysfonctionnements administratifs et institutionnels qui mettent à mal la qualité des soins offerts aux patients et qui fragilisent nos praticiens. Nous aimerions avoir le sentiment du ministère sur ce sujet.

Et pendant que les soignants désertent, les patients, eux, sont abandonnés.

Le témoignage poignant de Hiriata, une jeune patiente atteinte d'un cancer des os, résonne comme un cri de détresse. Depuis avril 2024, en sept mois, elle a dû voir onze oncologues différents. Comment peut-on construire une relation de confiance dans ces conditions ? Comment justifier qu'on lui ait refusé une évacuation sanitaire vers la métropole au prétexte qu'elle aurait bénéficié ici des mêmes soins, alors que, de son propre aveu, elle a dû se battre dans un système désorganisé, instable et sous-équipé ?

Monsieur le Ministre, ces départs massifs, ces patients abandonnés, ces drames humains, vous les connaissez. Les soignants le disent, les patients le vivent, et pourtant, rien ne change.

Alors je vous pose une question simple et directe :

Combien de temps allez-vous encore ignorer ces alertes, ces souffrances, ces démissions en cascade, avant de prendre enfin des mesures fortes et concrètes pour stopper cette hémorragie, redonner confiance aux patients et aux soignants, et garantir à tous le droit fondamental de se soigner dignement au fenua ?

Monsieur le Ministre, la santé des Polynésiens ne peut plus attendre.

Je vous remercie.



Pascale HAITI-FLOSSE